

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

4 JUIN 2009

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

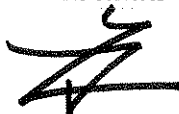
**Nouvelle déchetterie  
municipale – Acquisition  
propriété - 148 rue du  
Président Roosevelt**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 5 juin 2009  
par voie d'affichages  
notifié le 18 juin 2009  
transmis en Sous-Préfecture  
le 10 juin 2009  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2009

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



François LANSIART

L'an deux mille neuf, le 4 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 28 mai deux mille neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÉLE, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC  
Madame KARCHI-SAADY à Madame de JOYBERT

Secrétaire de Séance :

Madame PERNOD-RONCHI

**N° DE DOSSIER** : 09 D 05

**OBJET** : NOUVELLE DÉCHETTERIE MUNICIPALE - ACQUISITION PROPRIÉTÉ –  
148 RUE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT

**RAPPORTEUR** : Monsieur LEBRAY

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La déchetterie municipale est actuellement localisée sur deux sites : le premier, pour les particuliers, est situé à côté du centre technique municipal (CTM) et le second, pour les services techniques de la Ville, est situé derrière la propriété des consorts MORET, 148 rue du Président Roosevelt, le long de la RN 13.

Le premier site doit être libéré pour permettre la réalisation du projet d'aménagement des franges ferroviaires derrière la gare de grande ceinture. Il est envisagé de relocaliser le CTM sur la parcelle dite des champs d'Hennemont, qui a été récemment acquise par la Ville.

Le second site, proche du centre ville et du futur CTM, se prête au regroupement des deux déchetteries actuelles en l'absence de riverains. Il nécessite toutefois d'être agrandi et aménagé pour faciliter et sécuriser son accès depuis la RN 13 par tous les usagers.

L'acquisition du terrain des consorts MORET, cadastré AW1 et d'une superficie de 1 040 m<sup>2</sup>, permettra de réaliser en 2010 la nouvelle déchetterie paysagée sur le second site et ainsi rationaliser la gestion des déchets sur le territoire communal. Ce terrain continuera à assurer le stockage en plein air de matériaux des services techniques municipaux.

La Ville a fait une offre d'acquisition aux consorts MORET, conformément à l'avis de France Domaine. Par courrier en date du 5 mai 2009, ces derniers ont donné leur accord pour la cession de leur propriété pour la somme de 420 000 € net vendeur.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

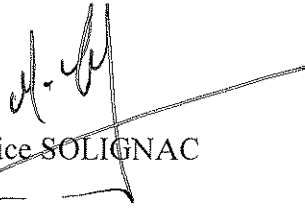
À LA MAJORITÉ, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD votant contre,

APPROUVE l'acquisition de la propriété des Consorts MORET pour la somme de 420 000 € net vendeur,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces transactions, notamment les actes notariés à intervenir.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseiller Général des Yvelines

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Solignac', written over a horizontal line.

Maurice SOLIGNAC